

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 15

Artikel: Opéra
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185198>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la scène ou dans les loges d'artistes que les pas du concierge qui éteint les becs de gaz, baille et dit à demi-voix : « Ouf ! ça pue-t-il toutes ces odeurs ! »

Nous venons d'entendre raconter l'anecdote suivante relative au jugement d'un voleur incorrigible, et dont l'attitude effrontée devant le tribunal criminel a frappé tout le monde.

On fait entrer un témoin d'origine allemande. A la première question qu'on lui adresse, et tel qu'un ressort qu'on décroche, il débite avec une volubilité incroyable tout ce qui lui revient en mémoire à la charge du coupable.

Mais comme messieurs les juges ne comprennent pas l'idiome germanique, le président prie le témoin d'interrompre pendant un quart d'heure, en attendant l'arrivée d'un interprète que l'huissier s'en va requérir.

Mais le témoin, qui ne sait pas un mot de français, va toujours son train.

Seconde et troisième tentative du président ; rien n'y fait : le ressort est décroché.

Le prévenu, qui sait l'allemand, lui, et n'est point charmé d'entendre une telle argumentation, se lève furieux et crie au témoin d'un ton où perce une arrogance inouïe :

Der Herr Präsident sagt du sollst dein Maul halten bis ein viertel Stunde.

Traduction littérale : « M. le président dit que tu dois taire ta gueule pendant un quart d'heure. »

Les économies du pape. — Léon XIII ne laisse, paraît-il, échapper aucune occasion de réaliser des économies dans le budget pontifical. Il se promenait dernièrement dans le jardin potager du Vatican, où le feuillage des pois trace des sillons de verdure sur le terrain ensoleillé. Un vieux horticultrue piquait, à ce moment-là, des salades dans une plate-bande.

— Eh ! bonjour, l'amie, lui dit le pape, je vois que vous travaillez toujours, mais je n'ai jamais su au juste ce que devenaient les légumes que vous récoltez.

— Sainteté, répondit ce pauvre paysan ahuri, ce sont les chanoines et les prélats qui en profitent.

— Ah ! vraiment ! et de quel droit ?

— Je n'en sais rien, Sainteté. Mais il y a longtemps que c'est comme ça.

Léon XIII jeta un coup d'œil autour de lui et jugea rapidement de l'importance du produit que les monsignori absorbaient par droit d'abus.

— Mon ami, lui dit-il, demain vous enverrez à Campo di Fiori tout ce qui est vendable, et vous ferez de même les jours suivants.

— Comme vous voudrez, Sainteté. Mais que dirai-je lorsque Son Em. X... me fera demander les primeurs dont il raffole, par exemple ces deux artichauts que voilà et que depuis deux jours il observe amoureusement ?

— Tu lui diras que s'il les veut, il aille les acheter à Campo di Fiori.

Et voilà comment dorénavant, protestants et libres penseurs pourront, moyennant quelques baïoques, manger les laitues et les céleris du pape, à la barbe de Leurs Eminences.

Le mot de l'éénigme publiée dans le précédent numéro est : **Etriers**. Le gagnant désigné par le sort est M. Félix Conod, à Lausanne. — Un de nos abonnés nous fait observer que la prime reste presque toujours à Lausanne. Hélas ! nous n'y pouvons rien ; le tirage au sort se fait de la manière la plus impartiale, et il est facile de comprendre que Lausanne, comptant six cents abonnés au *Conteur*, cette ville doit avoir plus de chances que les localités où les abonnés sont moins nombreux. — Espérons que le tour de chacun viendra.

Cela dit, voici une nouvelle énigme. — Prime : 100 cartes de visite.

Pour se garantir des filous,
Souvent on me met en usage,
L'avare, ainsi que le jaloux,
De son bonheur me croit le gage.
Si je fais quelque fâcheux tour,
Je suis aussi fort nécessaire,
Soit dans les mystères d'amour,
Soit dans la plus secrète affaire.
Je trouve partout de l'emploi ;
A me connaître l'on s'applique,
Et jamais personne sans moi
Ne pourrait savoir la musique.

Opéra. — Nous apprenons que M. Gaillard se propose de nous donner une série de représentations d'opéra, qui s'ouvrira dans le courant du mois. Nous aurons le plaisir d'y retrouver des artistes déjà connus de notre public et d'un mérite incontestable. Qu'il nous suffise de rappeler les noms aimés de MM. Valdéjo et Flachat. On nous assure du reste que la troupe est excellente et que les costumes seront irréprochables au point de vue de la richesse et du bon goût. Puisse cette nouvelle entreprise réussir et compenser, pour M. Gaillard, le maigre résultat de la dernière campagne, à laquelle il a cependant mis tant de soins et de dévouement.

L. MONNET.

THÉÂTRE DE LAUSANNE

Direction de M. A. Gaillard.

Mardi 15 avril 1879.

Représentation d'adieu de M. E. Waslin avec le bienveillant concours de M. et Mme Gaillard; M. Gennetier. — Mmes Fleury, Delby, Joissant et Clotilde.

Les Deux Ménages,
Comédie en 3 actes du Théâtre-Français.

Le Post-Scriptum,
Comédie en 1 acte de E. Augier.

Madame est couchée,
Vaudeville en un acte.
On commencera à 8 heures.